

ARRETE DU MAIRE

N° 2023- 321 .

POLICE MUNICIPALE Tél: 04.90.90.17.00 Réf.: CD/JMB

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Débit de boissons 3 · groupe

Debit de bolissoris groupe
Monsieur le Maire, Je soussigné Mireille ALQUIC Secretaire elubouxv
Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L.3334-2 du CSP (ord n° 2000-548 du 15/06/2000)
l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à Stade de Costertio.
Du 25 Novembreszy 12 H a 19H au 26 Novembre de 12 a 19H
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.
Le 10 Novembre 2023 Signature:
House
ARRETE DU MAIRE
Je soussigné, Marcel MARTEL, Maire de CHATEAURENARD, Vu I ' article L.2122-28 du code général des collectivités territoriales, Vu art L.3334 – 2 du CSP (ordonnance n° 2000-548 du 15 juin 2000), Vu la loi n°2015-990 du 6 Août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques et l'ordonnance n°2015-1682 du 17 Décembre 2015 portant simplification de certains régimes d'autorisation préalable et de déclaration de entreprises et des professionnels, Vu la demande ci-dessus,
ARRETE:
Article unique-(1) More Mireille ALQVIÉ, Secrétaire Olub du XV par procuration
est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire du <u>Bene</u> groupe Du le 25 M12023 de 12 ha 19 han le 26 M12023 de 12 ha 19 h
Al'occasion de Journai Jeunes - Stade Pierre de Couberth
A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et reglementaires relatives à la tenue et à la police des
débits de boissons, et plus particulièrement à la protection des mineurs.
Fait à Châteaurenard, le
NOV. 2023
Ampliation sera adressée à : Madame la Sous-Préfète d'ARLES,
Brigade de Gendarmerie de CHATEAURENARD,

L'intéressé. LE PRESENT ARRETE DOIT ETRE AFFICHE SUR LE LE DOU DEBIT DE BOISSONS

PSIG de CHATEAURENARD,